

## **1. Information générale**

EPH 2005 : Leadership et gestion de la diversité : politiques et pratiques

Responsable du cours: Mike Medeiros  
[mike.medeiros@uontario.ca](mailto:mike.medeiros@uontario.ca)

Horaire du cours : Lundi de 13h00 à 16h00, salle 265

## **2. Présentation du cours**

### **2.1 Synopsis du cours**

Le cours examinera des politiques de gestion et des pratiques de leadership en matière de diversité (ethnique, culturelle, religieuse, linguistique, etc.). Le cours exposera différents aspects de la diversité sociale et des structures de gouvernance; ainsi que l'interconnexion de ces deux facteurs qui mène à des politiques de gestion de la diversité sociale. Les étudiant.e.s seront présenté.e.s à une analyse comparée des politiques de gestion de la diversité au Canada et ailleurs.

### **2.2 Compétences développées par le cours**

Le cours permettra aux étudiant.e.s :

1. d'acquérir une connaissance approfondie de différents concepts reliés à la diversité sociale, incluant les risques d'instabilité sociale qui peuvent y être associés.
2. de mieux comprendre l'importance des structures de gouvernance ainsi que des individus en position de leadership.
3. de développer une capacité pour synthétiser la littérature, les débats et les arguments.
4. d'améliorer ses habiletés de présentation devant un groupe.

### **2.3 Place du cours dans le programme**

Le cours EPH2005 est inscrit dans le programme « Pluralité humaine ». Il aborde avec pertinence les questions d'équité, de diversité et d'inclusion dans la société. En examinant les relations entre personnes diversifiées, il se positionne dans la thématique du vivre ensemble, soulignant ainsi son rôle essentiel dans le développement d'une société harmonieuse. Le cours EPH2005 est en connexion avec certains cours du programme, notamment EPH2001 (Langues et cultures), EPH2003 (Discrimination et inégalités sociales), EPH3006 (Diversité en milieu scolaire) et EPH3203 (Méthodes de médiation interculturelles).

### **2.4 Lien avec les compétences développées par le programme**

Le cours EPH2005 offre une exploration approfondie des diverses politiques et pratiques liées à la gestion de la diversité sous toutes ses formes, notamment culturelle, linguistique, familiale, religieuse, etc. Il se distingue par une analyse comparée, examinant ces politiques et pratiques dans diverses provinces canadiennes et/ou d'autres pays, afin de mettre en lumière les différences et les similitudes qui émergent des différentes approches. Le but du cours est de familiariser les étudiantes et les étudiants avec les concepts fondamentaux liés à la diversité et les compétences essentielles pour exercer un leadership efficace dans la gestion de la diversité, notamment la communication interculturelle, l'analyse critique, le leadership, la recherche de solutions collaboratives.

### 3. Modalités du cours

#### 3.1 Modalités d'enseignement

L'apprentissage privilégiera une approche interactive. Des cours magistraux présenteront aux étudiant.e.s des concepts et théories fondamentales. Les discussions interactives prendront une place importante dans chaque séance; par conséquent, les étudiant.e.s doivent se préparer pour chaque séance en lisant ou en écoutant de manière critique le matériel assigné. Les étudiant.e.s recevront des rétroactions constructives sur leurs travaux écrits et leurs présentations.

#### 3.2 Modalités d'évaluation

- Étude de cas 1 : Un cas de diversité sociale (20%) : L'étudiant.e produira individuellement une courte étude sur un cas de diversité sociale (4 pages à double interligne, environ 1200 mots; bibliographie non comprise). L'étudiant.e devra décrire le cas (par exemple, les groupes, les doléances, les revendications, l'intensité du conflit, etc.) et le relier aux thèmes qui seront abordés dans ce cours. Le travail devra être soumis via Moodle **au plus tard le 27 janvier avant le début de la séance du cours**. Aucun travail en retard ne sera accepté. Plus de détails seront fournis en classe.
- Présentation du cas de diversité sociale (10%) : L'étudiant.e devra présenter, en personne ou par enregistrement, le **27 janvier** son étude de cas de diversité sociale. La présentation devrait être aux alentours de 5 minutes. Plus de détails seront fournis en classe.
- Étude de cas 2 : Système politique d'un pays (15%) : L'étudiant.e devra produire individuellement une courte étude de cas qui présentera le système politique d'un pays (2 pages à double interligne, environ 600 mots; bibliographie non comprise). L'étudiant.e devra décrire le cas (par exemple, le chef de l'État, le chef du gouvernement, le système électoral, le parlement, le pouvoir législatif des régions sous-étatiques, etc.) et le relier aux thèmes qui seront abordés dans ce cours. Le travail devra être soumis via Moodle **au plus tard le 24 février avant le début de la séance du cours**. Aucun travail en retard ne sera accepté. Plus de détails seront fournis en classe.
- Présentation du système politique d'un pays (10%) : L'étudiant.e devra présenter, en personne ou par enregistrement, le **24 février** son étude de cas sur un système politique d'un pays. La présentation devrait être entre 2 et 3 minutes. Plus de détails seront fournis en classe.
- Travail de session 35%) : L'étudiant.e devra produire une synthèse d'environ 10 pages à double interligne (environ 3000 mots; bibliographie non comprise) concernant une question de recherche. Ex : Comment peut-on éviter les conflits intergroupes? Quelle politique d'intégration est la plus efficace? Quel type de représentation politique est la plus importante? Le français est-il mieux protégé au Canada ou en Belgique?  
Dans le but d'obtenir des commentaires utiles, **l'étudiant.e doit** soumettre via Moodle **au plus tard le 3 mars**, un plan de travail préliminaire qui comptera pour 5% du travail de session. Le travail de session devra être soumis via Moodle **au plus tard le 31 mars**. La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 5 % par jour. Plus de détails seront fournis en classe.
- Participation (10%) : La participation de l'étudiant.e sera évaluée à chaque séance en fonction de sa présence, notamment de sa ponctualité, ainsi que de la qualité de ses interventions (commentaires et questions).

### 3.3 Calendrier des activités

Période	Thématique	Obligatoire
Semaine 1 6 janvier	Présentation du cours  Introduction au concept de la diversité sociale	Plan du cours
Semaine 2 13 janvier	Diversité sociale 1 : Causes des tensions intergroupes	Girard, V. 2017. Quel rôle pour les inégalités dans les conflits? Étude du cas des conflits religieux en Inde. <i>Revue d'économie politique</i> 127(1) : 93-117.  Kremnitz, G. 2016. Les tensions actuelles entre la Catalogne et l'Espagne. <i>Lengas</i> . <a href="http://journals.openedition.org/lengas/1040">http://journals.openedition.org/lengas/1040</a> .
Semaine 3 20 janvier	Diversité sociale 2 : Solutions aux tension intergroupes	Anderson, P. et K. Soeren. 2020. Le fédéralisme comme outil de résolution de conflits. Chapitre de livre.  Dembinska, M. 2009. Briser les logiques du « gel » : approche différenciée et transformative en Abkhazie et en Transnistrie. <i>Études internationales</i> 40(4) : 611-629.
Semaine 4 27 janvier	Le politique 1 : Structures gouvernementales  <b>Soumission de l'étude de cas #1</b>  <b>Présentation de l'étude de cas #1</b>	Montigny, É. 2023. Le pouvoir législatif : le Sénat et la Chambre des communes. Chapitre de livre.  Massicotte, L. 2023. Le pouvoir exécutif : la monarchie, le premier ministre et les ministres. Chapitre de livre.
Semaine 5 3 février	Visite guidée de l'Assemblée législative de l'Ontario	
Semaine 6 10 février	Le politique 2 : Les partis politiques et le politicien  Conférencière invitée : Alejandra Bravo Conseillère municipale, Ville de Toronto	Duverger, M. 1955. Partis politiques et classes sociales. Chapitre de livre.  Foster, É. 2023. Les députés d'arrière-ban sont les premières victimes de la ligne de parti. <a href="https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/mai-2023/deputes-ligne-parti-victimes/">https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/mai-2023/deputes-ligne-parti-victimes/</a>

17 février	<b>Semaine de lecture</b>	
Semaine 7 24 février	<p>Politiques de gestion de la diversité sociale</p> <p><b>Soumission de l'étude de cas #2</b></p> <p><b>Présentation de l'étude de cas #2</b></p>	<p>Deren, S. 2005. Le kéalisme aujourd'hui. <i>Outre-Terre</i> (1) : 145-156.</p> <p>Abassi, Z. 2011. L'Accord du Vendredi saint de 1998 et l'approche consociationnelle. <i>Études irlandaises</i> 36 (2) : 73-84.</p>
Semaine 8 3 mars	<p>Gestion de la diversité religieuse</p> <p><b>Date limite pour soumettre le plan de travail</b></p>	<p>Laniel, J. F. et J. Y. Thériault. 2017. La question religieuse et la Confédération : ontogenèse de la dualité nationale. <i>Études canadiennes. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France</i> (83) : 35-49.</p>
Semaine 9 10 mars	<p>Gestion de la diversité linguistique : Le rôle de la majorité</p>	<p>Chouinard, S. et K. Gordon. 2021. De l'hostilité ouverte au « gros bon sens » : populisme de droite et anti-bilinguisme au Nouveau-Brunswick, 1980-2020. Chapitre de livre.</p> <p>Keutcheu, J. 2021. La crise anglophone: entre lutte de reconnaissance, mouvements protestataires et renégociation du projet hégémonique de l'État au Cameroun. <i>Politique et Sociétés</i> 40 (2) : 3-26.</p>
Semaine 10 17 mars	<p>Gestion de la diversité ethnoculturelle</p> <p>Conférencier invité : Jean-Philippe Gauvin Conseiller stratégique, Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec</p>	<p>Winter, E. 2011. L'identité multiculturelle au Canada depuis les années 1990 : de la consolidation à la mise en question? <i>Études ethniques au Canada</i> 43 (3) : 35-57.</p> <p>Bouchard, G. 2011. Qu'est-ce que l'interculturalisme? <i>Revue de droit de McGill</i> 56 (2) : 395-433.</p>
Semaine 11 24 mars	<p>Gestion de l'indigénéité</p> <p>Travail de session</p>	<p>Espaces autochtones : Les 30 ans de la crise d'Oka. <a href="https://ici.radio-canada.ca/oka-30-ans/crise/document/audio-video/media/8290215/espaces-autochtones-30-ans-crise-oka">https://ici.radio-canada.ca/oka-30-ans/crise/document/audio-video/media/8290215/espaces-autochtones-30-ans-crise-oka</a></p> <p>Papillon, M. 2018. Peut-on décoloniser le Canada? Chapitre de livre.</p>

<p>Semaine 12</p> <p>31 mars</p>	<p>La diversité organisationnelle</p> <p><b>Soumission du travail de session</b></p>	<p>Bruna, M. G. 2016. Dynamique de changement, exercice de la réflexivité et apprentissage managérial dans la conduite d'une démarche transformationnelle de diversité. <i>La Revue des Sciences de gestion</i> 28/282 (5) : 121-136.</p> <p>Yahiaoui, D. et A. Al Ariss. 2017. La diversité dans le monde arabe : défis et opportunités. Chapitre de livre.</p>
----------------------------------	--	--

### 3.4. Lectures obligatoires

Les chapitres de livre sont disponibles sur Moodle. Les articles scientifiques sont disponibles via les ressources numériques de la bibliothèque : <https://bibliotheque.uontario.ca/>.

### 3.5. Coûts associés au matériel didactique

Il n'y a pas de coûts associés au matériel didactique pour le cours.

## 4. Plagiat, négligence et fraude académique

Référencer à ses sources et les citer correctement est une dimension fondamentale et critique du travail scolaire. Ne pas le faire suggère que l'on cherche à s'approprier injustement le travail et les découvertes d'autrui. Il est important tant pour les étudiant.e.s que pour l'équipe professorale de clarifier les attentes et exigences concernant l'utilisation de sources, l'utilisation de citations directes ou de la paraphrase, les références à ses propres travaux scolaires produits dans d'autres cours, de même que le référencement approprié des sources.

Un.e étudiant.e ou une équipe d'étudiant.e.s qui ne rencontre pas les attentes et exigences formulées et utilise les travaux ou la pensée d'auteur.e.s ou autres sources sans les citer ou les référencer adéquatement est passibles de sanctions sévères. Ces sanctions et les procédures de sanction et d'appel sont décrites dans le Règlement sur la fraude académique :

[https://uontario.ca/fileadmin/Site\\_Corpo/Documents\\_0\\_papier/Politiques\\_et\\_directives/Politiques\\_academiques/Etudes/Politique\\_sur\\_la\\_fraude\\_academique.pdf](https://uontario.ca/fileadmin/Site_Corpo/Documents_0_papier/Politiques_et_directives/Politiques_academiques/Etudes/Politique_sur_la_fraude_academique.pdf)

Les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à utiliser la technologie, notamment les outils d'intelligence artificielle générative, pour contribuer à leur compréhension du contenu du cours. Cependant, les étudiant.e.s sont ultimement responsables du travail qui est soumis. Le professeur se réserve le droit de demander aux étudiant.e.s d'expliquer leur processus de création de leur travail.

Tous les travaux écrits doivent être soumis via Moodle et seront analysés avec Turnitin. Ce dernier est un outil capable de détecter la fraude académique.

## 5. Ressources disponibles

Tous les renseignements au sujet des règlements applicables aux études de mêmes qu'aux services offerts aux étudiant.e.s sont disponibles aux adresses suivantes :

- Annuaire universitaire : <https://uontario.ca/jetudie-a-luof/lannuaire-universitaire-de-luof>
- Bibliothèque UOF : <https://bibliotheque.uontario.ca/>
- Centre de la Réussite Étudiante (CRÉ) : <https://uontario.ca/jetudie-a-luof/centre-de-la-reussite-etudiante>

## 6. Politique sur l'enregistrement

L'enregistrement audio ou vidéo, numérique ou autre, des cours, des laboratoires, des séminaires ou de tout autre environnement d'enseignement par les étudiants n'est autorisé qu'avec le consentement écrit préalable du/de la professeur.e ou dans le cadre d'un plan d'aménagement approuvé. Le contenu de l'étudiant.e ou du/de la professeur.e, numérique ou autre, créé et/ou utilisé dans le contexte du cours doit être utilisé uniquement à des fins d'étude personnelle, et ne doit pas être utilisé ou distribué à d'autres fins sans l'accord écrit préalable de l'auteur ou des auteurs du contenu.